



Rencontre semestrielle CFPi

04.03.2025

Communication Ecole professionnelle

dessinatrice-constructrice industrielle

dessinateur-constructeur industriel

Frédéric Lerjen, enseignant

Règlement de l'école

Règles à respecter durant les cours

✓ Arrivées tardives

Après **3 arrivées tardives** le doyen me convoque. Il informera mon formateur. En cas de récidive une sanction peut être prononcée.

✓ Travail à domicile

Le travail à domicile exigé par vos enseignants, quelle que soit la branche, peut être **collecté dès votre entrée en classe à 8h00 pour les travaux de toute la journée**. Une note peut être mise à ce travail. En cas d'oubli, perte, etc..., aucun point ne sera attribué ce qui peut engendrer la note minimum de 1.

✓ Mon matériel de cours

Chaque fois que j'oublie mon matériel de cours (calculatrice, livre, crayons gris, dictionnaire, etc...) **l'enseignant informe mon formateur via l'agenda**. En cas de récidive, le doyen me convoquera et une sanction peut être prononcée.

✓ Boisson et nourriture

Il est strictement **interdit de manger et de boire des boissons sucrées dans les salles de cours**. Si vous n'avez pas fini votre repas avant la reprise des cours, veuillez déposer vos éventuelles boissons sur une armoire ou dans votre sac. Nous n'admettons aucune victuaille sur les tables de cours.

Remarques générales :

- **Des cours d'appui** seront organisés par l'école professionnelle sur la demande écrite d'au moins **5 apprentis**. Pour plus d'information, veuillez contacter le doyen.
- Les moyennes semestrielles seront **comptabilisées pour l'examen final** dès le 1^{er} semestre
- **Vos résultats scolaires** engendreront une éventuelle réorientation dès que possible.
- Si vous possédez une attestation logopédique/médicale certifiant des troubles de l'apprentissage (dyslexique, etc...) merci de la transmettre rapidement au doyen.
- Veuillez aussi consulter **le règlement d'école** qui se trouve au début de votre agenda.

Notes

DCNS & PMCE & PMCG 1^{ère} année

Moyenne semestre

Notions Techniques Fondamentales

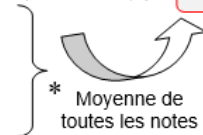
Mathématiques

Informatique

Physique

(arrondir à 0,5)

domaine 1



Technique des matériaux et d'usinage

Technique des matériaux

Technique d'usinage

(arrondir à 0,5)

domaine 3



Technique de dessin et des machines

Technique de dessin

Technique des machines

et éléments de machines

(arrondir à 0,5)

domaine 4



Electrotechnique et Technique de Commande (arrondir à 0,5)

Electrotechnique

domaine 5



Moyenne connaissances professionnelles «CP»

Moyenne des domaines 1 à 5 (arrondir à 0,5)



Culture Générale

(arrondir à 0,5)

domaines 7

Remarque : Les notes sont à inscrire dans votre AGENDA à la bonne semaine et dans le récapitulatif des notes ci-dessus.

Bulletin



Direction générale
de l'enseignement
postobligatoire

Ecole professionnelle de
Lausanne (EPSIC)

Rue de Genève 63
1004 Lausanne

Bulletin du 1^{er} semestre / 2024-2025

Matériel Brevet, 04.10.2024, DCNS 1

Dessinateur-constructeur industriel CFC

Culture générale	6.0
Enseignement des connaissances professionnelles	4.5
Notions techniques fondamentales	5.0
Techniques de dessin et des machines	4.0
Techniques des matériaux et d'usinage	3.5
Electrotechnique et technique de commande	4.5

La Directrice / Le Directeur

Lausanne, le 24 janvier 2025

Points de situation

Après 8 semaines de cours

- Une note est faite dans chaque branche.
- En cas de moyenne insuffisante **pour les 1^e année:**
 - Le doyen envoie un point de situation par mail au formateur.

A la fin de chaque semestre

- Le bulletin semestriel est envoyé au formateur, élève ou représentants légaux par courrier postal.
 - Si la note d'expérience est insuffisante, le formateur est contacté (commissaire, conseiller ou doyen).

Note d'expérience

La **note d'expérience** correspond à la moyenne, arrondie à une note entière ou à une demi-note, des huit notes de l'enseignement des connaissances professionnelles figurant dans les bulletins semestriels.

Rappel des conditions de réussite du CFC

La procédure de qualification est réussie si:

- a. la note de l'examen partiel est supérieure ou égale à 4.0;
- b. la note du domaine de qualification «travail pratique» est supérieure ou égale à 4.0;
- c. la moyenne de la note du domaine de qualification «connaissances professionnelles» et de la note d'expérience est au moins égale à 4.0, et
- d. la note globale est supérieure ou égale à 4.0.

Agenda

Comment remplir mon AGENDA ?

Buts de mon Agenda :

- C'est le lien entre mes **enseignants**, mon **formateur**, mes **représentants légaux** et **moi**.
- Il me sert à **contrôler la matière étudiée**.
- Il m'aide à **calculer mes moyennes semestrielles**.
- Il m'indique le **travail à effectuer** pour la prochaine semaine de cours.
- Dans les premières pages, il contient toute la partie administrative concernant mon école.

Ce numéro correspond à la feuille de numérotation des semaines. **Il correspond à une semaine de cours**. Ne pas sauter de page durant les vacances.

Date(s) et jour(s) de cours

Notes des TE à **inscrire en rouge**. La note doit également être inscrite sous la rubrique **Moyenne du 1^{er} semestre** à la fin de votre agenda

SEMAINE n°1 Lundi 27 août 2012

BRANCHE Dessin: p 7 à 11
 DEVOIR finir ex p 10 + 11 ppf

BRANCHE Physique:
 DEVOIR ex 7 à 9 p 35
 TE chap 4 + 5 ppf **5,5**

BRANCHE Elem mach:
 DEVOIR chap 2 p 7 + 8

BRANCHE Info:
 DEVOIR ex n° 7 à 14 Word

BRANCHE Electrotech:
 DEVOIR théorie p 71 à 74

CO 11 à 20
 fini casius 1 à 6
 le résumé p 16 à 18

DEVOIR Lire CO p 21 à 26

SEMAINE n°1 Mardi 28 août 2012

BRANCHE Math:
 DEVOIR traction p. 12 à 14 **5,0**
 finir ex p 14 ppf

BRANCHE Asnago:
 DEVOIR vitesse de coupe p 32
 finir ex 15 ppf

BRANCHE Matériaux:
 DEVOIR Atours p 14 à 22
 à relire à la maison

BRANCHE Anglais:
 DEVOIR verb to be p 5
 TE ppf

BRANCHE Pneumatique:
 DEVOIR lire chap 5 p 6 à 12

ORGANISATION RECEPTIONS:
 A prendre CHF 40.- pour sports hiver
 Il. Pichard bavarder trop...

SIGNATURE REPRESENTANT LEGAL (L'APPRENTI) MAJULIN
 SIGNATURE MAITRE D'APPRENTISSAGE: Richard
 SIGNATURE MAITRE D'APPRENTISSAGE: Pocher

Cette partie sert de lien entre les différents intervenants de la formation cités ci-dessus.

Visa du formateur à remplir **au minimum 2 fois par mois**.

Visa du représentant **légal** à remplir **chaque semaine**.

Tenue de l'agenda

- ✓ **L'apprenti est le seul responsable** de la tenue de l'agenda.
- ✓ L'agenda doit être écrit en **écriture technique courante**.
- ✓ L'agenda doit être signé par le **représentant légal** et par le **formateur**.
- ✓ **A la fin de chaque cours**, vous devez remplir la **matière étudiée** et les **devoirs** à faire pour la semaine prochaine. En cas de doute, demandez à votre enseignant le libellé exact à inscrire.
- ✓ En cas de remarque de l'une ou l'autre des parties, **présentez votre agenda et le faire signer** à votre enseignant, votre formateur ou vos représentants légaux dans les meilleurs délais.
- ✓ **En cas de perte**, vous devez acheter un autre agenda à l'économat de l'EPSIC et compléter toutes les semaines manquantes.
- ✓ **Veillez respecter la désignation** des diverses branches comme indiquées ci-dessus.

Signatures de l'apprenti

du représentant légal

du formateur

Absence et rattrapage des tests



- Les absences doivent être signalées par l'apprenti au formateur.
 - *En cas d'absence, chaque lundi soir un avis est automatiquement envoyé par email au formateur (adresse mail figurant sur le contrat)*
- L'apprenti doit rattraper son retard avant son retour en classe.
- Dans un délai de 7 jours, les élèves doivent remettre un justificatif dûment rempli et signé via le formulaire en ligne.
- Lors d'un test manqué, l'apprenti a la responsabilité d'approcher l'enseignant dès son retour pour convenir des modalités de rattrapage. L'absence doit être préalablement justifiée.
- Si l'absence n'est pas justifiée ou/et sans démarche de la part de l'apprenti, la note 1 est attribuée.

Justificatif d'absence en ligne

[Vidéo explicative disponible sur www.epsic.ch](http://www.epsic.ch)



Plans d'étude

Tous les plans d'étude EPSIC se trouvent sur le site de la CFP

<https://www.cfp-vd.ch/documents-pour-formateurs>



Contrôle des compétences-ressources de l'école professionnelle
Techniques d'usinage
 1^{er} année, 40 périodes

No	Ressources	Validations	Evaluations	Remarques
KPF2.1	Usinage avec et sans enlèvement de matière			
KPF2.1.1	<p>Procédés et facteurs d'influence</p> <ul style="list-style-type: none"> Savoir énumérer les groupes principaux du façonnage et les procédés de fabrication s'y rapportant (moulage, formage, usinage, assemblage, revêtement de surface et modification des propriétés des matériaux) Savoir énumérer les facteurs influençant et déterminant le choix d'un procédé 	Vu en cours <input type="checkbox"/> Réf. TM pages : _____	Evalué (TE) <input type="checkbox"/> Date : _____ Visa : _____	
KPF2.1.2	<p>Usinage avec enlèvement de matière</p> <ul style="list-style-type: none"> Savoir mettre en évidence les influences de la vitesse de coupe, profondeur de coupe, matériau à usiner, matériaux de coupe, géométrie du tranchant et refroidissement sur la durée de vie de l'outil Etre capable de calculer les données technologiques (fréquences de rotation, avances et profondeurs de coupe) Savoir différencier les angles et les surfaces au tranchant de l'outil En plus pour le profil E: différencier les forces au tranchant de l'outil Savoir expliquer les procédés de sciage, perçage, taraudage, chambrage, alésage, tournage, fraisage et de rectification 	Vu en cours <input type="checkbox"/> Réf. TM pages : _____	Evalué (TE) <input type="checkbox"/> Date : _____ Visa : _____	
KPF2.1.3	<p>Découpage sans contact</p> <ul style="list-style-type: none"> Etre capable de décrire le découpage au laser Etre capable de décrire le découpage au jet d'eau Savoir citer les facteurs influençant le choix du procédé de découpage (Niveau E) 	Vu en cours <input type="checkbox"/> Réf. TM pages : _____	Evalué (TE) <input type="checkbox"/> Date : _____ Visa : _____	

Journées sportives



HIVER *(dernière semaine de janvier)*

Payante et non obligatoire

- En cas de non inscription:
 - L'élève se rend chez le formateur à cette/ces date-s.
 - Préalablement, l'école informe par mail le formateur.

- En cas d'inscription:
 - Lors d'absence, le formateur reçoit un avis (comme pour les cours).

ETE *(2 au 6 juin 2025)*

Gratuite et obligatoire

- En cas d'absence, le formateur reçoit un avis (comme pour les cours)

Journée d'accueil des 1^e année

Pour les métiers MEM

MARDI

12 août 2025



Coordonnées utiles

Marc Pillonel

Métiers MEM, PAI-VD + et Préapprentissage

Coordonnées sur : www.epsic.ch



epsic ECOLE PROFESSIONNELLE LAUSANNE


Pour toutes questions durant ma formation Professionnelle

  **Dominique PILLONEL**
Commissaire professionnel des métiers de l'industrie MEM



C/O Centre de Formation Vaudois CFV
En Faroz 5,
1302 Vufflens-La-Ville
+41 76 517 31 23
d.pillone@outlook.com

Pour tous soutiens durant ma formation Professionnelle

 **Patrick Masson**
Conseiller aux apprenti-e-s

Direction générale de l'enseignement postobligatoire - DGEP

Chemin de la Gravière 6
1007 Lausanne

+ 41 79 669 52 70
patrick.masson@vd.ch
www.vd.ch/conseillers-aux-apprentis

Questions



Parole au chef expert
